
Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

Assemblée ordinaire du lundi 15 juin 2009
Séance tenue le 15 juin 2009

Résolution: CM09 0535

Adoption du règlement intitulé « Règlement sur la citation à titre de monument historique de la station-service de Mies van der Rohe, située au 201, rue Berlioz (Arrondissement de Verdun) »

Vu la résolution CM09 0097 de la séance du conseil municipal du 23 février 2009 donnant un avis de motion du Règlement sur la citation à titre de monument historique de la station-service située au 201, rue Berlioz (Arrondissement de Verdun) et mandatant le Conseil du patrimoine de Montréal afin que ce dernier tienne une séance de consultation publique sur l'intérêt de procéder à la citation de ladite maison;

Vu la séance publique de consultation tenue par le Conseil du patrimoine de Montréal le 31 mars 2009, à 19 h, au Centre communautaire Elgar, salle Des Chênes, situé au 260, rue Elgar, Ile-des-Soeurs;

Vu l'avis du Conseil du patrimoine de Montréal sur le projet de règlement en date du 12 mai 2009;

Attendu que le conseil municipal a pris acte du rapport de consultation et de l'avis du Conseil du patrimoine de Montréal à son assemblée du 15 juin 2009, par sa résolution CM09 0457;

Attendu que suite à la consultation publique, des modifications ont été apportées au règlement initial;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu les recommandations du comité exécutif en date des 11 février et 3 juin 2009 par ses résolutions CE09 0202 et CE09 1014;

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Claude Dauphin

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement sur la citation à titre de monument historique de la station-service de Mies van der Rohe, située au 201, rue Berlioz (arrondissement de Verdun) ».

Adopté à l'unanimité.

Gérald TREMBLAY

Maire

Colette FRASER

Greffière adjointe

(certifié conforme)

Colette FRASER
Greffière adjointe

Règlement 09-034

Signée électroniquement le 22 juin 2009